



Rédactrices : Mme GACHE Marie-Laure, Mme ARDOUNI Bouchra.

COMPOSITION DU JURY

Présidente : Mme GACHE Marie-Laure, Inspectrice d'Académie - Inspectrice Pédagogique Régionale d'Histoire et de Géographie, Référente CASNAV, Présidente du DELF, Académie de Nice.

Vice-Présidente : Mme ARDOUNI Bouchra, Professeure de Lettres et de FLE-FOS-FOU, Formatrice de formateurs, Université Côte d'Azur, Formatrice académique, Académie de Nice.

Membres du jury :

Mme CAMUSSO Julie, Professeure de Lettres, CIV, Sophia Antipolis.

Mme CRIVELLARO Elisabeth, Professeure des écoles, chargée de mission pour l'antenne départementale CASNAV des Alpes-Maritimes, Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Alpes-Maritimes.

Mme FARRIEU Laurie, Professeure de Lettres, Professeure UPE2A, Collège Bellevue, Beausoleil.

Mme GIOVANNELLI Valérie, Professeur des écoles, Chargée de mission départementale CASNAV pour le premier et le second degré.

Mme LECCIA Valérie, Professeure des écoles, Professeure UPE2A, Ecole Gambetta, Grasse.

Mme RAMO Christel, Professeure de Lettres, Coordinatrice académique du CASNAV, Rectorat de Nice.

Mme RICE Hélène, Professeure des écoles, Coordinatrice académique pédagogique du CASNAV, Rectorat de Nice.

Mme RICHERME-MANCHET Claude, Professeure des écoles, Collège La Marquisanne, Toulon.

M. VICENT Rodolphe, Professeur d'Histoire-Géographie, CIV, Sophia Antipolis.

PLAN DU RAPPORT DU JURY

INTRODUCTION

I. LA SESSION 2023 EN CHIFFRES

- A. Comparatif de la session 2023 avec les sessions précédentes
- B. Bilan statistique de la session
- C. Profils universitaires des candidats

II. CADRE DE RÉFÉRENCE DE L'EXAMEN

- A. Les attentes du jury
- B. Cadre de référence du dossier écrit
- C. Cadre de référence de l'épreuve orale

III. PROPOSITION DE PISTES D'AMÉLIORATION

- A. Transférabilité des contextes d'enseignement dans le dispositif de l'UPE2A

- B. Lecture approfondie des attendus institutionnels
- C. Transposition didactique dans une progression pédagogique
- D. Perfectionnement de la posture professionnelle

IV. ÉMERGENCE DE POINTS POSITIFS À CONFORTER

- A. Démarche empreinte de conviction et d'implication des candidats
- B. Différenciation pédagogique dans les modes d'acquisition des savoirs
- C. Articulation des logiques de réflexion et d'action
- D. Interdisciplinarité portée par les vecteurs de l'interculturalité et du FLSco

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

INTRODUCTION

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013¹ prône une école inclusive qui se doit d'accueillir dans les meilleures conditions d'accueil et de scolarisation les élèves allophones nouvellement arrivés et les enfants issus des familles itinérantes et de voyageurs, que ce soit dans les écoles primaires, les collèges et lycées. A ce titre, la Circulaire n° 2012-141 du 2-10-2012² s'inscrit dans cette même logique :

« L'École est le lieu déterminant pour développer des pratiques éducatives inclusives dans un objectif d'intégration sociale, culturelle et à terme professionnelle des enfants et adolescents allophones. Cette inclusion passe par la socialisation, par l'apprentissage du français comme langue seconde dont la maîtrise doit être acquise le plus rapidement possible, par la prise en compte par l'école des compétences acquises dans les autres domaines d'enseignement dans le système scolaire français ou celui d'autres pays, en français ou dans d'autres langues. L'École doit aussi être vécue comme un lieu de sécurité par ces enfants et leurs familles souvent fragilisés par les changements de leur situation personnelle. Les élèves allophones arrivants ne maîtrisant pas la langue de scolarisation, en âge d'être scolarisés à l'école maternelle, les élèves soumis à l'obligation scolaire et les élèves de plus de 16 ans doivent être inscrits dans la classe de leur âge. La scolarisation des élèves allophones concerne l'ensemble des équipes éducatives. »

Conformément à la Note de service n°2019-104 du 16-7-2019³ publiée dans le Bulletin officiel de l'Éducation nationale n°30 du 25 juillet 2019 sur les modalités et délivrance d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires, cette inclusion scolaire, culturelle, sociale et citoyenne s'inscrit dans le cadre d'une UPE2A :

« Ce secteur concerne l'enseignement du français par des enseignants des premier et second degrés dans les unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A). »

L'obtention de la certification FLS atteste de fait de la capacité du candidat à prendre en charge un dispositif d'UPE2A et de se constituer comme personne ressource dans son contexte professionnel. Il ne s'agit donc pas d'un début de réflexion sur les problématiques afférentes au public des élèves allophones.

Le rapport abordera dans un premier temps la session de 2023 par le prisme de l'analyse des données chiffrées portant tout d'abord sur une comparaison entre les différentes sessions, ensuite sur un bilan statistique de la session, enfin sur une synthèse des profils des candidats.

A l'issue de ce premier point, nous procéderons à un rappel du cadre de référence de l'examen, que ce soit au niveau du dossier écrit que de l'examen oral.

Cette révision du cadrage institutionnel donnera lieu d'une part à la proposition de pistes d'amélioration mises en exergue par le jury à l'issue de la passation des soutenances des candidats, et qu'il convient de prendre en considération afin de s'inscrire pleinement dans les attentes de la certification de FLS, d'autre part, l'harmonisation des commissions a mis en lumière des points positifs communs à des prestations et qu'ils invitent à conforter pour les sessions prochaines.

Le rapport se prolongera par des orientations bibliographiques dont la lecture est vivement recommandée. Les

¹ Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République | Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.

² Organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés | Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.

³ Modalités et délivrance d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires | Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

ouvrages dans les champs de la didactique du FLE/S/co et de l'interculturel sont consultables et empruntables à la Bibliothèque Universitaire Lettres Arts Sciences Humaines - Henri Bosco du campus Carlone de Nice⁴. Quant aux méthodes de FLS, les enseignants sont encouragés à en faire acheter par les établissements des exemplaires à destination des équipes pédagogiques.

I. LA SESSION 2023 EN CHIFFRES

A. Comparatif de la session 2023 avec les sessions précédentes

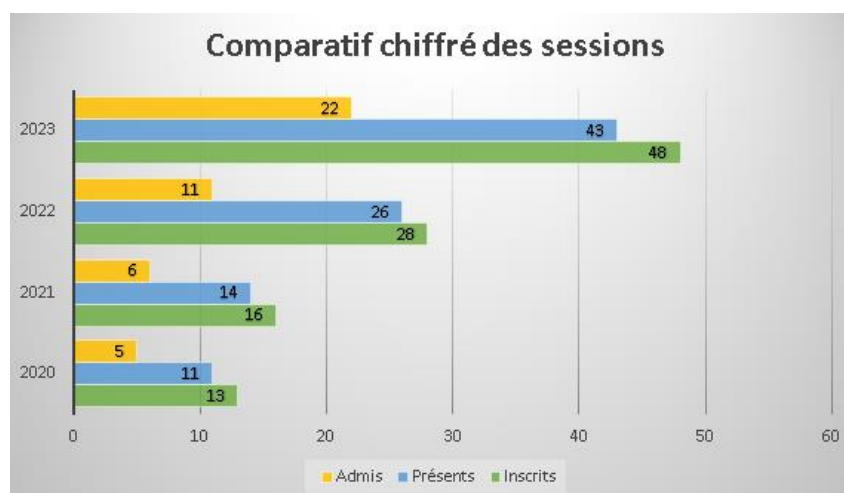
Entre 2020 et 2023, soit sur l'intervalle de quatre sessions, les chiffres sont en constante évolution dans les inscriptions.

En effet, le nombre d'inscrits à la certification FLS a presque quadruplé (de 13 en 2020 à 48 en 2023). C'est la même situation de tendance à la hausse pour les présents (de 11 en 2020 à 43 en 2023) ; ce qui signifie que le degré de motivation, entre l'inscription administrative des candidats et leurs passations de l'examen, est quasi identique.

Nous vous recommandons cependant de consulter votre boîte électronique professionnelle de l'Académie de Nice, seul vecteur pour l'envoi des convocations officielles à l'examen de la certification et afin d'éviter toute déception.

En ce qui concerne les taux de réussite, ils sont stables d'une session à l'autre entre 2020 et 2022 dans la mesure où un peu moins de la moitié des présents sont admis à l'examen.

Cette session de 2023 enregistre plus de la moitié des présents (22 admis sur 43 présents).



L'engouement des enseignants pour la certification FLS peut se justifier par le nombre important d'élèves allophones dans l'Académie de Nice et la nécessité de renforcer les dispositifs d'UPE2A. Par ailleurs, le fait que l'examen soit ouvert à diverses catégories est une dynamique positive dans le processus de prise en charge scolaire des EANA :

« - les enseignants du premier et du second degrés titulaires et stagiaires ;

- Les maîtres contractuels et agréés à titre définitif ou bénéficiant d'un contrat ou d'un agrément provisoire des établissements d'enseignement privés sous contrat ;
- les enseignants contractuels du premier et du second degrés de l'enseignement public employés par contrat à durée indéterminée ;
- les maîtres délégués employés par contrat à durée indéterminée des établissements d'enseignement privés sous contrat. » (Note de service n°2019-104 du 16-7-2019)

B. Bilan statistique de la session

Le nombre croissant de candidats pour cette session de 2023 a donné lieu à trois commissions de jurys sur deux journées distinctes, à l'issue desquelles 43 candidats se sont présentés aux entretiens (soit une défection de 5 candidats par rapport au nombre initial des 48 inscrits) ; 22 ont été admis à la certification de FLS alors que 21 y ont été ajournés.

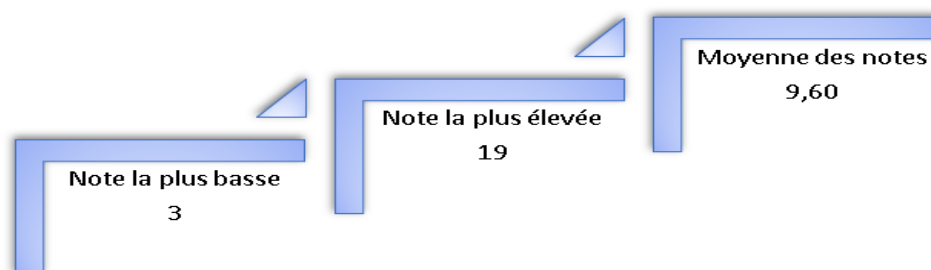
⁴ BU Lettres Arts Sciences Humaines - Henri Bosco (univ-cotedazur.fr)



Au niveau de l'Académie, les deux départements du Var et des Alpes Maritimes se partagent de manière quasi égale le nombre des candidats. Néanmoins, les candidats sur poste UPE2A sont minoritaires par rapport aux autres candidats enseignant en classe ordinaire.



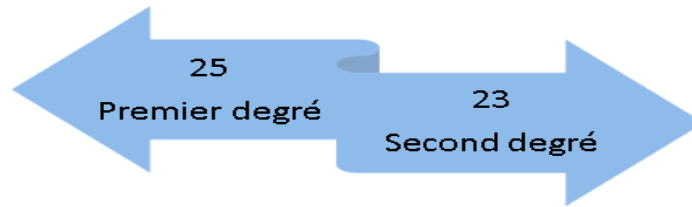
En ce qui concerne les notes obtenues, elles oscillent entre 3 et 19 et la moyenne globale des notes se situe en-dessous de 10.



Par ailleurs, la majorité (38 candidats) a passé pour la première fois la certification de FLS contre 3 candidats pour la deuxième fois et 2 candidats pour la troisième fois. Il convient de souligner que les candidats qui ont renouvelé leur candidature, ont tous été reçus lors de cette session ; ce qui révèle que la persévérance et la préparation à l'examen sont deux paramètres à prendre en compte dans la réussite. A cet égard, ces 5 candidats qui n'ont pas réussi lors d'une première passation ont aussi suivi la **formation inédite proposée cette année, *Se préparer à la certification FLS***, dont l'objectif global est de cerner les enjeux institutionnels, de transmettre les apports scientifiques et de cerner les modalités de l'examen. Cette formation, proposée pour la première fois à l'Académie de Nice, dans le Var et dans les Alpes Maritimes, a connu un franc succès, au point d'avoir dû non seulement refuser des candidatures trop nombreuses mais aussi la dédoubler sur une autre journée de l'année scolaire. Presque la moitié des candidats admis à la certification a suivi la formation.

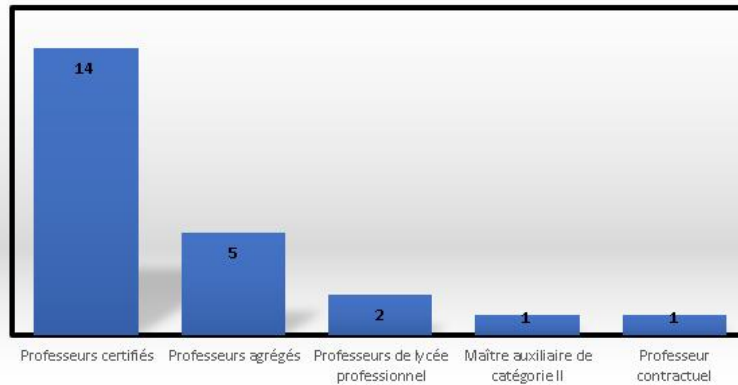


Aussi, l'analyse des données chiffrées met en exergue une répartition pratiquement égale entre les 48 enseignants inscrits à l'examen du premier degré et ceux du second degré.

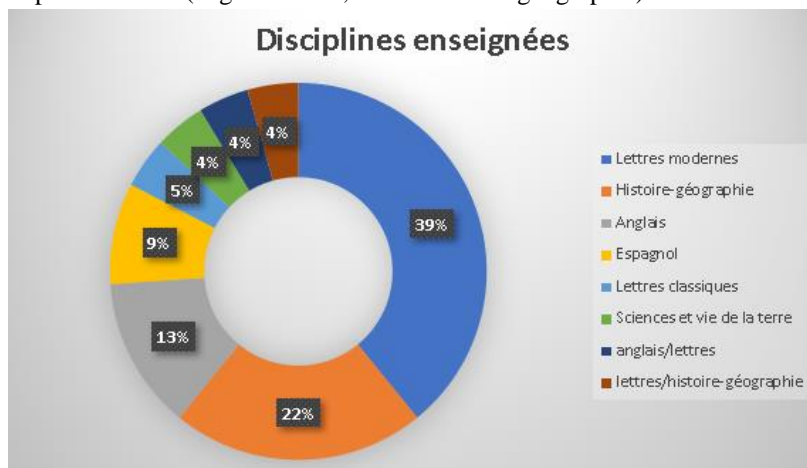


Plus précisément, ceux du Second degré sont représentés majoritairement par les professeurs certifiés, suivis par les agrégés, ceux de lycée professionnel, les maîtres auxiliaires et les professeurs contractuels.

Corps d'origine des candidats du Second degré



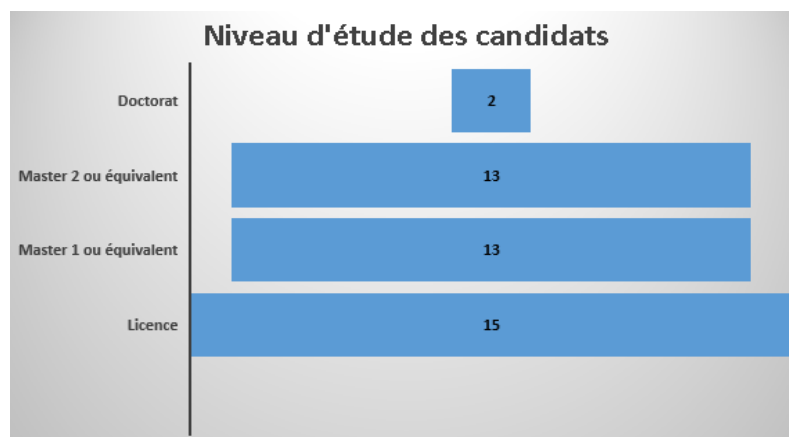
Quant aux disciplines enseignées dans le secondaire, elles sont au nombre de six (lettres modernes, histoire-géographie, anglais, espagnol, lettres classiques et sciences et vie de la terre) ; auxquelles se greffent les paires disciplinaires en lycée professionnel (anglais/lettres, lettres/histoire-géographie).



Nous observons que la certification de FLS s'ouvre à la multiplicité disciplinaire du corps enseignant. Toutefois, les lettres modernes constituent le principal vivier des candidats, tandis que les matières scientifiques sont très largement sous-représentées.

C. Profils universitaires des candidats

Le niveau universitaire des 43 candidats présents varie entre la licence, le master 1 et 2 ou équivalent et le doctorat, grade universitaire le plus élevé et minoritaire à cette session.



En ce qui concerne les domaines d'étude, les parcours de formation des candidats sont très hétérogènes, comme le révèle la synthèse tabulaire ci-dessous :

<u>22 domaines universitaires</u>	
<i>Filière universitaire</i>	<i>Nombre de candidats</i>
Administration économique et sociale	1
Anthropologie	1
Chimie	1
Environnement	1
Ethnologie	1
FLE/S	2
Histoire	3
Informatique	1
Ingénierie culturelle et touristique	1
Langues (toutes langues confondues)	10
Lettres	5
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation	2
Pharmacologie et biologie cellulaire et moléculaire	1
Psychologie	1
Sciences de gestion	1
Sciences de l'éducation	2
Sciences de l'information et de la communication	1
Sciences du langage	2
Sciences juridiques	1
Sciences sociales	1
Sociologie	2
SVT	2

Les 22 filières universitaires, avec les langues en première place, suivies par les lettres et l'histoire, mettent en lumière une grande pluralité des domaines scientifiques, laquelle ouvre des perspectives intéressantes. En effet, la diversité des profils et donc inévitablement la richesse des compétences ouvre le champ des référents culturels. Ainsi, l'hétérogénéité disciplinaire des candidats renvoie à sa diversité et constitue aussi et surtout une plus-value au service de l'inclusion des élèves allophones. **Le jury se réjouit de la diversité des corps disciplinaires qui brise le préjugé infondé de croire que la prise en charge d'une UPE2A est du seul ressort d'un enseignant de lettres.**

II. CADRE DE RÉFÉRENCE DE L'EXAMEN

A. Les attentes du jury

L'obtention de la certification atteste de la capacité du candidat à développer des compétences transversales dans les champs de la rédaction et de la communication, incluant la réflexion et le sens critique sur une démarche professionnelle inscrite dans un contexte d'enseignement lié aux élèves allophones.

Par ailleurs, il s'agit bien de certification FLS et non FLE comme nous avons pu le relever dans certains dossiers ou lors des entretiens.

« Le jury évaluera :

- Les connaissances didactiques, et notamment la connaissance du processus d'acquisition d'une langue seconde (interlangue, interférence etc.) ;
- la connaissance et l'expérience des principales méthodes d'enseignement d'une langue étrangère et d'une langue seconde, des matériels pédagogiques disponibles et des démarches pédagogiques pour les publics d'élèves allophones (capacité du candidat à organiser une séquence de langue étrangère ou une séquence de langue seconde pour des élèves débutants ou pour des élèves avancés ; pratique de l'oral – interactions, reformulations etc., phonologie, apprentissage du lexique ; place faite à la littérature et aux arts) ;
- La connaissance des textes réglementaires qui concernent l'accueil et la scolarisation des élèves allophones et, plus généralement, de ceux qui concernent l'école inclusive ;
- La connaissance du traitement de la problématique à l'échelon européen (notamment grands textes européens récents, Cadre européen commun de référence pour les langues ; éducation plurilingue et interculturelle) ;
- La connaissance des divers aspects des programmes de l'école primaire, du collège, du lycée professionnel et du lycée général et technologique concernant la maîtrise de la langue et l'enseignement des langues étrangères et régionales ;
- La capacité à raisonner au niveau individuel et collectif en termes de connaissances et compétences en français langue de scolarisation (codes scolaires, langue des disciplines, interdisciplinarité, etc.) ;
- La connaissance de la problématique de l'analphabétisme et de l'illettrisme, notamment pour les élèves en grand retard scolaire, peu ou pas scolarisés antérieurement ;
- La connaissance des grandes familles de langue et des grands systèmes d'écriture, en vue de permettre une comparaison entre fait de langue en français et fait de langue dans la langue d'origine des élèves ;
- La capacité à évaluer les compétences des élèves et la connaissance des principaux outils d'évaluation existant à cet effet, en particulier en lien avec le CECRL et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- La capacité à élaborer un parcours individualisé de formation pour les élèves et à élaborer et coordonner, avec les équipes pédagogiques, des projets personnalisés d'inclusion.

N.B. : Le jury appréciera particulièrement des candidats la possession des diplômes de lettres mention FLE/FLS et des divers diplômes de langue. »

L'ensemble de ces connaissances est consigné dans la Note de service n°2019-104 du 16-7-2019, lesquelles sont abordées à travers diverses activités complémentaires dans la journée de formation proposée par l'Ecole Académique de la Formation Continue de l'Académie de Nice⁵. **De ce fait, les candidats n'ayant pas été reçus à l'examen sont encouragés à le repasser l'année suivante et à s'inscrire aux différentes formations afférentes à l'accueil et à l'inclusion des élèves allophones qui font partie du catalogue de formation de l'EAFIC. Ils sont aussi invités à observer, quand les contingences matérielles le permettent, des situations professionnelles au sein des dispositifs des UPE2A et ne doivent pas hésiter à prendre contact avec les services du CASNAV de l'Académie de Nice⁶, centre de ressources et de formation, instance de coopération et de médiation aux missions d'expertise et d'accompagnement des personnels.**

B. Cadre de référence du dossier écrit

Le dossier a pour le candidat la finalité de présenter son parcours de formation et ses expériences professionnelles qui sont porteurs de bénéfices pour la prise en charge d'une UPE2A. Il constitue par ailleurs un point d'ancrage à partir duquel les membres du jury font émerger divers questionnements ; avec pour objectifs de faire nuancer les considérations du candidat, de lui faire formuler des éclaircissements nécessaires dans le champ pluriel de l'inclusion scolaire des élèves allophones.

⁵ L'Ecole Académique de la Formation Continue | Académie de Nice (ac-nice.fr)

⁶ pedagogie.ac-nice.fr/dsden06/casnav06/

« Le candidat inscrit remettra, à la date fixée par le recteur, un rapport (cinq pages dactylographiées) comportant et indiquant :

- Un curriculum vitae détaillé précisant les titres et diplômes obtenus en France ou à l'étranger ;
- Les expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, d'échanges, de séjours professionnels à l'étranger, de sessions de formation, de projets partenariaux qu'il a pu initier ou auxquels il a pu participer, pouvant comprendre un développement commenté de celle de ces expériences qui lui paraît la plus significative ;
- Tout autre élément tangible marquant l'implication du candidat dans le secteur choisi, tels que travaux de recherche, publications effectuées à titre personnel ou professionnel, etc. »⁷

Afin de faciliter la mise en forme du dossier écrit et dans un souci d'harmonisation, une proposition de plan à suivre, qui ne demeure qu'indicative, est suggérée aux candidats :

CV du candidat + dossier (5 pages maximum/Police Times Roman/Taille 12/Interligne simple)

Plan général (Proposition de plan indicative.)

INTRODUCTION

Explication des motivations personnelles et professionnelles à obtenir la certification FLS.

Présentation du plan du dossier.

1. OBJECTIVATION DU PARCOURS DE FORMATION ET PROFESSIONNEL

Cette première partie consiste à démontrer les apports théoriques et pratiques du vécu universitaire ou/et professionnel et de mettre en exergue les compétences professionnelles acquises.

- PLUS-VALUE DES ACQUIS EN FORMATION INITIALE, CONTINUE ET DES LECTURES D'OUVRAGES : appropriation des concepts de FLM/FLE/FLS/FLSco, pluri/inter/transculturalité, pluri/inter/transdisciplinarité, apports de la discipline universitaire d'origine dans le champ du FLS, méthodologies d'enseignement du FLE...
- ÉLÉMENTS DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE UTILES À L'ENSEIGNEMENT DU FLS : transférabilité des contextes d'enseignement en classe ordinaire en France ou à l'étranger dans le dispositif de l'UPE2A au regard de la circulaire de 2012, modalités inclusives de la scolarité des EANA, adaptabilité à un public allophone...

2. ENJEUX DIDACTIQUES ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES D'UNE SÉANCE

Cette seconde partie propose des pistes d'analyse réflexive sur une ou des problématiques ciblées dans un contexte d'enseignement vécu ou observé, auprès d'un public allophone ou transposable dans le champ du FLS, et apporte des remédiations aux difficultés rencontrées.

- EXPLICITATION DE LA PROBLÉMATIQUE : hétérogénéité du groupe-classe, statut de l'erreur, distinction pluri/inter/transdisciplinarité, articulation du socle commun, du CECRL et des programmes scolaires, complémentarité des activités langagières dans un projet pédagogique, réalisation d'une tâche selon une perspective actionnelle...
- DIFFICULTÉS, REMÉDIATIONS, PROLONGEMENT : relations langues d'origine/cible, traitement des interférences et du crible phonologique, utilisation et limites des méthodes de FLE, proposition de matériel pédagogique, didactisation de documents authentiques, dispositif évaluatif progressif, simulation globale, DELF scolaire...

CONCLUSION

Caractériser les formes de son implication en tant que futur enseignant dans un dispositif d'UPE2A, à l'échelle de la classe, de l'établissement et de l'Académie.

(Possibilité d'ajout pertinent de notes de pages et d'annexes en nombre raisonnable.)

Il s'agit donc bien d'un rapport dactylographié de cinq pages au maximum (sur l'ensemble des dossiers, un seul rapport nous a été remis sous forme manuscrite par un candidat qui ne s'est finalement pas présenté à l'examen oral).

Il convient de préciser aussi que toute vigilance doit être apportée à la langue et à la construction des paragraphes.

En outre, la dimension argumentative doit prévaloir sur le discours narratif ou le récit de vie dans lequel le candidat ne parlerait que de son vécu, alors qu'il est attendu qu'il parle d'élèves allophones.

Aussi, à ce rapport qui ne doit pas prendre l'allure d'une lettre de motivation, le candidat est invité à joindre un

⁷ Modalités et délivrance d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires | Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

curriculum vitae mentionnant les titres et diplômes obtenus, de même que les formations et les expériences professionnelles.

Enfin, le rapport n'est pas soumis à la notation car seul l'examen oral est noté sur 20 ; le seuil minimal de 10 points permettant d'obtention de la certification. Les annexes sont possibles, de même que les notes en bas de page.

A titre d'exemple, sur le plan de l'objectivation du parcours de formation et professionnel, au niveau de la plus-value des acquis en formation initiale, continue et des lectures d'ouvrages, nous proposons un modèle de paragraphe d'un candidat de cette session :

A l'issue de ma licence de Lettres et de ma licence d'Anglais, je n'ai finalement pas directement poursuivi la voie de l'Education Nationale malgré une année de Master 1 MEEF. J'ai préféré prolonger une approche théorique de la langue et des langues en m'intéressant à leurs contacts, leurs interactions, et leurs points communs. La sociolinguistique aborde la langue comme un fait social, un marqueur, un outil ou des bagages linguistiques. C'est à travers les séminaires sur l'étude du plurilinguisme que j'ai découvert les concepts d'interculturalité et que je me suis initié à la psycholinguistique. En effet, un élève doit se sentir autorisé à garder ses propres repères identitaires. Dans une perspective de mise en commun et d'échange, cela lui permettra de mieux comprendre les ressemblances à la fois culturelles et linguistiques entre ses deux univers sociolinguistiques.

C. Cadre de référence de l'épreuve orale

L'épreuve orale, d'une durée totale de trente minutes, se déroule en deux moments : l'exposé oral du candidat d'une durée de dix minutes, suivi de l'entretien avec ce dernier et le jury pendant vingt minutes.

Si le temps imparti de l'exposé est écoulé, le candidat est invité à interrompre sa prestation. A contrario, si le candidat a terminé avant la fin des dix minutes, le temps non consommé n'est pas redistribué sur le temps de l'entretien de 20 minutes. :

« Une épreuve orale de trente minutes maximum débutant par un exposé du candidat de dix minutes maximum, suivi d'un entretien avec le jury, d'une durée de vingt minutes maximum. »⁸

Cet exposé ne doit pas constituer une redite du dossier écrit mais bien au contraire s'inscrire dans une démarche de problématisation à visée argumentative dans lequel le candidat se constitue comme une force de propositions. On attend ainsi qu'il mette en lumière des compétences professionnelles, telles que la gestion d'un temps imparti, la structuration d'un discours ou bien encore la capacité à mener une communication en direction de trois membres du jury, que ce soit au niveau du débit et de l'articulation des mots ou des échanges de regards.

Le candidat peut s'appuyer sur des notes sans en lire l'intégralité pour ne pas casser la dynamique de communication impulsée entre le candidat et les membres du jury. La posture fait partie intégrante de la communication non-verbale ; c'est la raison pour laquelle il convient de demeurer en position d'écoute tout au long de l'entretien.

Le questionnement du jury est à considérer comme une possibilité de nuancer, d'approfondir son propos et non comme une mise en difficulté.

Il s'agit en effet de donner du sens, voire de reconstruire du sens quand ce dernier a mal été explicité pendant l'exposé, au niveau notamment de l'analyse des besoins des élèves et de la conduite pédagogique à mener. Il est question également d'émettre des hypothèses et d'apporter des solutions aux problématiques soulevées. Ainsi, l'enseignant d'UPE2A est en mesure dans le cadre de ses fonctions d'organiser des réunions en interne avec l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique en vue de négocier notamment un plan d'intégration progressive dans la classe d'inscription, de rencontrer les familles des élèves allophones, d'être en lien avec les partenaires extrascolaires et de travailler en tant que personne ressource avec les services d'orientation, afin d'apporter à l'EANA un accompagnement individualisé à son parcours scolaire et éducatif.

Enfin, le candidat a le loisir de faire évoluer le contenu de son dossier si entre la remise de son dossier écrit aux services de l'Académie et la passation de son examen oral : il a pu suivre une formation ou mettre en pratique une expérience professionnelle qu'il voudrait problématiser et soumettre à sa réflexion, voire les utiliser en prolongement d'un élément proposé en amont dans le dossier.

⁸ Modalités et délivrance d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires | Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse

Il n'en demeure pas moins que toute remise de dossier écrit aux membres du jury le jour de l'examen oral ne sera aucunement considérée dans la note attribuée au candidat ; comme cela est arrivé pendant cette session à cause d'une mauvaise lecture des attendus de la structure de l'examen de la certification FLS par les candidats. En somme, sans paraphrase du dossier écrit, la problématisation d'un axe de réflexion et un vrai questionnement réflexif constituent deux critères essentiels de réussite de l'examen oral.

III. PROPOSITION DE PISTES D'AMÉLIORATION

A. Transférabilité des contextes d'enseignement dans le dispositif de l'UPE2A

Dans de nombreux cas de non-admission à la certification, c'est le manque de transfert de stratégies pédagogiques dans les situations d'enseignement auprès d'un public allophone qui a fait défaut et cela concerne plusieurs échelles de transférabilité.

Effectivement, au-delà des confusions entre les EANA et les élèves à besoins particuliers tels que les élèves dyslexiques, en situation de décrochage scolaire, voire ceux qui sont illettrés, certains candidats n'ont pas soumis de solutions pédagogiques adaptées aux allophones. Ils ont superposé les hétérogénéités de niveaux, de degrés de motivation, d'âges, de nationalités, de culture sans privilégier un axe dont l'objectif aurait été d'homogénéiser un espace-classe sur les plans à la fois linguistique et culturel.

D'autres candidats n'ont pas su dépasser le cap de l'observation d'une pratique de collègue sans se l'approprier, à tel point que l'identité patronymique de leurs collègues était plus présente qu'une prise de parole assumée par un *je*.

Les membres du jury ont aussi été confrontés à la situation d'un manque de transposition d'un contexte d'enseignement à l'étranger à un contexte spécifiquement du FLS en France. D'ailleurs, l'obtention de la certification FLS pour ces candidats a été revendiquée comme un avantage pour demander ou renouveler une demande d'expatriation. Or, cette certification a pour objectif premier de prendre en charge une UPE2A en France.

Enfin, il est regrettable que des candidats, dont la discipline enseignée s'inscrit dans les langues, n'aient pas su procéder à une transférabilité de compétences d'une langue étrangère vers la langue française en vue de dépasser la simple superposition des compétences des deux langues. Le jury propose ci-dessous un modèle émanant d'un candidat de cette session portant sur les bénéfices de l'expérience en classe ordinaire éprouvée en UPE2A :

L'enseignante en classe « ordinaire » que je fus de 1995 à 2016 et celle que je suis depuis cette date en UPE2A n'a de cesse d'apprendre de ses propres pratiques anciennes et actuelles. Je suis convaincue qu'avoir enseigné pendant des années au CP me permet aujourd'hui d'être plus performante dans l'enseignement de la lecture aux élèves allophones et ainsi de comprendre qu'il est nécessaire en UPE2A de proposer une pédagogie différenciée selon le profil de chaque élève. Comme l'indique la circulaire précitée de 2012 du BOEN, il est important de prendre en compte la scolarité antérieure, les compétences scolaires et langagières, l'acquisition ou non de la lecture, l'alphabet utilisé, le niveau en français oral et écrit...en proposant une évaluation des acquis dès l'arrivée en France. Confrontée à nouveau en UPE2A à des EANA lecteurs dans leurs langues premières, j'ai alors créé un jeu en 2019, mettant en lien les deux langues. Mon objectif était de permettre aux élèves déjà lecteurs d'apprendre plus rapidement à lire en français ou plutôt d'optimiser la médiation en prenant en compte le transfert de leurs compétences et en ayant fait en amont un travail d'analyse comparative L1 et français. Je trouvais inacceptable et dommageable pour un élève lecteur de le décrocher en CP, comme le préconisent certains enseignants, car il se retrouverait ainsi en position de « non-lecteur ». Rappelons que deux des objectifs principaux de l'UPE2A sont **l'inclusion scolaire dans la classe ordinaire** ainsi que **l'acquisition du socle commun**.

B. Lecture approfondie des attendus institutionnels

S'il est constaté par rapport aux sessions précédentes une meilleure connaissance du contexte institutionnel des UPE2A et des éléments constitutifs du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, ceux qui ont échoué à cette session ont cependant affiché des lacunes quant à l'appropriation mûrie de ces apports théoriques et d'autres contenus scientifiques afférents à l'inclusion des EANA.

A cet égard, l'incapacité à distinguer et à préciser les contours définitionnels des différentes dénominations du français selon les contextes d'enseignement et en dehors de l'école (FLM, FLE, FLS, FLSCO) a encore causé problème pour

certain candidats, alors qu'il s'agit de la problématique centrale à résorber lors de la prise en charge pédagogique d'une UPE2A.

Par ailleurs, les divers aspects des programmes de l'école primaire et du secondaire concernant la maîtrise de la langue et les passerelles à établir entre les contenus du CECRL et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture auraient mérité d'être approfondis, au regard des méthodologies et des approches d'enseignement en FLE, portant en leur sein l'apport interculturel.

C'est ainsi que l'un des principaux défauts relevés chez les candidats à la certification FLS a été d'envisager leur pratique d'enseignant en se focalisant exclusivement sur l'apprentissage de la langue, au détriment de la culture : les capacités langagières et métalangagières doivent trouver un équilibre avec les apports référentiels et culturels.

Si l'inquiétude – légitime - de l'enseignant à concentrer sa pratique sur l'appropriation des structures morpho-syntaxiques pour rendre l'élève allophone capable de produire un discours, oral ou écrit, compréhensible sur les deux paradigmes de la cohésion et de la cohérence, il n'en demeure pas moins que l'acquisition de savoirs culturels, empruntés aux domaines transdisciplinaires du Socle commun et aux programmes institutionnels plus généralement, est une nécessité qu'il convient de paramétrer dans le parcours d'apprentissage grammatical et phonologique de l'EANA.

Si on souhaite que la construction de l'identité langagière de ce dernier se forge conjointement avec la cristallisation de son épaisseur culturelle, toutes deux doivent pouvoir se prolonger hors du cadre scolaire lors l'interactions sociales en milieu endolingue, dans le respect au maximum des usages d'énonciation socio-linguistiques.

Enfin, des confusions ont été observées sur le DELF scolaire et les attentes en fin de 3^{ème} entre les niveaux A2 et B1.

Or, un enseignant d'UPE2A évalue les compétences des élèves et a la connaissance des principaux outils d'évaluation diplômantes existant à cet effet. Il doit maîtriser les enjeux de l'évaluation dans le processus d'insertion de l'EANA, dont l'obtention d'un diplôme en langue française est de première importance pour une orientation post- collège par exemple en lycée professionnel dans des métiers en interaction orale avec la clientèle.

C. Transposition didactique dans une progression pédagogique

Créer un climat de sécurité psychologique pour les élèves allophones est une bonne dynamique pour leur donner confiance en l'institution scolaire mais cela ne suffit pas à construire dans le temps l'identité langagière et culturelle de ces élèves.

En effet, le fait de reformuler une consigne sur un exercice ciblé ne constitue pas un critère de pédagogie différenciée sur du long terme. Il convient à ce titre de dépasser le court terme et d'envisager de séquencer les modalités d'apprentissage par l'élaboration d'une progression pédagogique, incluant des objectifs à atteindre, des activités corrélées et des solutions formatives adaptées pour devenir l'accompagnateur des savoirs et des compétences des EANA.

En effet, il a été reproché à une grande majorité de candidats de ne pas avoir pris le temps de réfléchir à une progression graduelle, voire spiralaire, inscrite dans un volume horaire et construite autour de la réalisation de tâches selon une perspective actionnelle, laquelle faciliterait l'autonomie et favoriserait la motivation de l'apprenant grâce à l'enrichissement linguistique et culturel, à travers une diversité de typologies d'activités et de supports.

Ce type de progression avec des étapes d'apprentissage clairement déterminées dans le temps de l'année scolaire intègre par ailleurs un accès à la phonétique et des remédiations, que ce soit dans l'espace-classe ou en contexte délocalisé.

Le recours à la didactisation du document authentique, empreint de la réalité sociale et non produit en premier lieu pour un support d'enseignement, est aussi un attendu pédagogique pour ceux qui se présentent à la certification FLS. Ce support favorise les situations concrètes, selon une perspective actionnelle, où l'apprentissage de la langue française est à la fois langue de communication et de scolarisation.

De fait, le jury attend des candidats qu'ils soient en mesure de fournir quelques éléments de progressivité visant à la contribution des apprentissages dans le temps, en s'appuyant conjointement sur les niveaux du CECRL dans les cinq activités langagières et sur les contenus du socle commun.

L'acquisition de compétences langagières sert de base à l'appropriation d'autres compétences à la fois dans le temps et dans l'espace. Aussi, l'inclusion est un processus complexe dans lequel interfèrent de nombreux paramètres d'ordre linguistique et culturel, dans une dimension sociale. C'est pourquoi, des candidats ont eu raison de souligner lors des entretiens l'utilité pédagogique de s'appuyer sur une méthode de FLS.

Le format d'une méthode est intéressant dans la mesure où elle propose des solutions pédagogiques clés en main réalisées par des auteurs expérimentés, comportant des cartes mentales ou bien encore des activités ludiques facilitant les interactions entre les apprenants. L'avantage de ces méthodes est de proposer aussi des situations d'enseignement

interdisciplinaires pour aborder le vocabulaire des disciplines non linguistiques, accompagnées de supports multimodaux.

D. Perfectionnement de la posture professionnelle

Ce dernier point sur les pistes d'amélioration à engager en vue de la réussite de la certification FLS est un condensé d'actions qui ont été relevées par les membres du jury au cours des entretiens et qu'il est nécessaire de remettre en question afin de mettre en exergue la discordance entre l'agir professionnel exposé et les attentes institutionnelles de la posture professionnelle d'un enseignant en UPE2A.

Tout d'abord, le recours systématique à des applications sur des plateformes (Duolingo, Babbel citées par les candidats) et la traduction via un dictionnaire bilingue sous format papier ou numérique est une possibilité, mais ne doit pas constituer la seule stratégie pour débloquer une situation.

En effet, l'enseignant est suffisamment expérimenté pour s'appuyer sur d'autres techniques, comme la posture mimogestuelle ou l'usage de documents iconiques afin de donner une dimension psycholinguistique à la relation complémentaire des langues source et cible, où se matérialisent des interférences faisant partie intégrante du processus d'acquisition du matériel langagier.

Les facteurs kinésiques, qu'ils soient représentés par les mouvements du corps ou les expressions du visage, constituent en conséquence des auxiliaires visuels et des indices extralinguistiques qui permettent de contrecarrer l'usage des traducteurs numériques à travers lesquels l'apprenant ne développe pas de stratégies cognitives en face d'un écran.

Le tutorat entre élèves est également une solution intéressante dans le processus d'entraide et d'échanges constructifs. Toutefois, il a ses limites dans le temps et les partenaires doivent changer régulièrement.

Enfin, l'adoption d'une posture éthique est un des fondements des compétences attendues d'un enseignant. C'est la raison pour laquelle le candidat ne doit en aucun cas présenter la plus-value de son obtention de la certification FLS en déconstruisant la pratique professionnelle de son collègue en charge du dispositif de l'UPE2A dans son établissement. Il s'agit bien au contraire de démontrer sa capacité à travailler en équipe de façon collaborative au service de la réussite des EANA.

IV. ÉMERGENCE DE POINTS POSITIFS À CONFORTER

A. Démarche empreinte de conviction et d'implication des candidats

Le jury se satisfait que de jeunes enseignants dans le métier, lesquels ne disposant pas pour certains de solide expérience dans le champ du FLS, présentent une motivation sans faille à devenir des passeurs de langue et de culture dans des contextes scolaires où le plurilinguisme est porté par des élèves venus d'horizons divers et variés ; et dont l'insécurité linguistique se réduit à mesure de l'engagement déployé de l'enseignant au sein de sa classe et dans l'établissement.

A ce titre, la mise en place de cadres sécurisants est matérialisée par des dispositifs - aux dimensions à la fois humaines, méthodologiques et culturelles - de soutien en langue et d'aide aux devoirs dans des dispositifs tels que les Vacances apprenantes - École ouverte, ou bien encore l'OEPRE⁹ à destination des parents étrangers des EANA à l'échelle de l'établissement scolaire. L'accueil privilégié des parents accroît leur confiance dans le système éducatif, rend plus transparent le fonctionnement des règles de l'établissement et renforce sur du long terme leur coopération. La bienveillance à l'égard du public des élèves allophones peut aussi se matérialiser à travers la mise en place de jeux, d'ateliers pour favoriser les interactions sur un mode davantage ludique, comme c'est le cas de cet exemple de cadre d'accompagnement éducatif réalisé par un candidat de cette session dans sous la forme d'un atelier de théâtre :

⁹ Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants | éducol | Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire (education.fr)

Durant les cours de Français Langue Seconde, les jeux en situation mettent en évidence la nécessité d'apprendre le vocabulaire, les conjugaisons, la grammaire, de travailler la prononciation et la fluidité. Mises en contexte, ces compétences linguistiques sont mieux assimilées. Les EANA découvrent aussi les codes sociaux, ce qui peut faciliter leur intégration culturelle. Par ailleurs, je pense qu'investir la scène peut les aider à prendre confiance en eux, à se faire davantage leur place dans la société. En effet, à mon sens, le théâtre favorise aussi bien la communication avec autrui que l'expression de soi et l'épanouissement personnel.

Le théâtre, en tant qu'outil pédagogique, offre un cadre unique qui permet aux apprenants de développer leurs compétences linguistiques tout en favorisant leur intégration au sein de l'établissement. L'application ludique pourrait être un levier pour qu'ils ne perçoivent plus l'apprentissage d'une nouvelle langue et de nouveaux codes comme une contrainte, mais comme une source d'épanouissement.

B. Différenciation pédagogique dans les modes d'acquisition des savoirs

Afin de faciliter l'accès aux contenus cognitifs et méthodologiques du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, des candidats ont su planifier des choix stratégiques opérés en matière de pédagogie différenciée pour dépasser les obstacles inhérents aux objectifs d'apprentissage.

Les enseignants en question ont bien compris que la gestion de l'hétérogénéité du groupe des élèves varie entre l'individualisation et la considération du groupe-classe dans sa globalité, combinant de ce fait les temps de travail individuel et collectif, tout en valorisant le statut positif de l'erreur dans le processus d'apprentissage des apprenants. La difficulté a été légitimement exprimée à faire cohabiter dans un même espace-classe des élèves allophones de niveau A1, voire A2 et les autres élèves francophones de classe ordinaire. L'exemple ci-dessous de différenciation pédagogique d'un candidat de cette session donne un très bon aperçu de la manière de formaliser une proposition d'adaptation des contenus du programme scolaire aux niveaux du CECRL :

Selon le Cadre Européen Commun de Référence pour l'Apprentissage/Enseignement des Langues (CECRL), ces deux élèves, totalement débutants, sont situés entre le A0 et le A1. La séquence de cinquième à l'étude est celle du roman d'aventures. L'œuvre intégrale étudiée est celle de *Vendredi ou la Vie Sauvage* de Michel Tournier. Les élèves sont amenés à s'interroger sur la propension du voyage et de l'aventure à transformer un individu. Si la problématique semble complexe, elle est adaptable à plusieurs niveaux, et ce, au sein même de la classe. Les élèves francophones devront répondre à plusieurs objectifs non atteignables par les EANA comme : lire et comprendre une œuvre intégrale, reconnaître et comprendre l'usage des comparaisons et des métaphores ou écrire un nouvel épisode de Robinson Crusoé. L'élève allophone, quant à lui, sera, comme les autres, en mesure d'étudier les relations entre des personnages, la confrontation de deux cultures, ou la structure du récit, à l'aide de documents adaptés iconographiques ou annotés.

En somme, différencier la pédagogie consiste à placer chaque élève dans des conditions particulières et singulières de réussite dans une visée d'atteinte d'objectifs, en traitant les difficultés propres aux élèves. Les dispositifs de différenciation prennent ainsi différentes allures (plusieurs élèves envisagent le même objectif avec des méthodes différentes, diversification des supports, reformulation des consignes et vérification en cours de tâche par exemple).

C. Articulation des logiques de réflexion et d'action

Dans une dialectique de va-et-vient entre les apports théoriques et les connaissances procédurales, les membres du jury ont apprécié les exposés dans lesquels l'articulation des logiques de réflexion et d'action, à partir des dossiers écrits, ont facilité le transfert des savoirs en compétences dans la mise en pratique contextualisée des théories (abordées dans les parcours de formation des candidats).

D'ailleurs, la mauvaise pondération entre la théorie et la pratique a été l'un des motifs d'échec à la certification. La pratique et la théorie sont intrinsèquement liées ; cette dernière étant un point de départ autorisant une meilleure compréhension des actions.

Dans le même ordre d'idée, de nombreux enseignants inscrits à la formation *Se préparer à la certification FLS* lors la session précédent l'examen de décembre ont formulé le souhait, en toute humilité intellectuelle, de

s'inscrire à l'examen de 2024 dans le but de faire mûrir leur réflexion dans un espace-temps plus large et leur permettant de mieux considérer les bénéfices des apports cognitifs de la formation dans les mécanismes de construction d'un projet didactique calibré en fonction des besoins des élèves allophones.

Ils considèrent en effet se situer dans une période de transition où l'appropriation des concepts nécessite un temps d'adaptation sur le terrain ; ils sont donc invités à prolonger leur réflexion en se positionnant sur une analyse davantage matérialisée dans les contours de la réalité pédagogique.

Cela a été le cas pour cinq candidats qui se sont représentés à l'examen après un ou deux échecs et qui ont finalement réussi à obtenir la certification FLS. Le fait d'avoir suivi cette formation leur a apporté une véritable plus-value scientifique par rapport à leur expérience professionnelle qui manquait d'un regard réflexif à travers le filtre de références d'experts.

Les formations ont par conséquent joué un rôle important de professionnalisation des candidats en opérant des convergences conceptuelles avec le pragmatisme.

L'exemple suivant emprunté à un dossier écrit d'un candidat de la session 2023 démontre avec pertinence comment faire le lien pondéré entre les apports théoriques et la réalité de terrain à partir d'une activité sur les expressions imagées :

Dans le *CECRL*, la classification des expressions figées comme éléments lexicaux, et non grammaticaux, les relègue au second plan par rapport au reste des composantes de la langue. En effet, elles sont exclues de la compétence écrite de l'apprenant alors même que ces expressions contiennent des origines culturelles qui permettent d'en éclairer le sens et d'en justifier l'emploi. Notre démarche s'est inspirée en partie du cadre théorique proposé par le phraséologue Peter Kühn dans le cadre du traitement des expressions idiomatiques. Sa théorie s'appuie sur trois phases qui vont de la compréhension à la production : le repérage, le décodage du sens et l'emploi par contextualisation. Or, faute de temps, cette dernière étape de réemploi a été sacrifiée. Elle garantissait pourtant un réinvestissement correct de ces expressions dans toutes les situations de communication car il ne s'agit pas seulement de comprendre ou de mémoriser le sens figuré de ces tournures, il faut savoir aussi les inclure à l'oral comme à l'écrit dans un contexte précis. Ainsi, il eût été judicieux de proposer des activités de production écrite lors d'un travail en groupe : imaginer un slogan publicitaire comprenant une expression imagée ; inventer des dialogues où figurent des expressions imagées ; enrichir un texte à l'aide d'expressions imagées. Cette étape de réemploi implique un temps supplémentaire dédié à des exercices d'application tels qu'en propose Isabel Gonzáles Rey dans la méthode intitulée *Le Français idiomatique* où elle envisage des textes lacunaires à remplir, des exercices de déduction, de reformulation, d'association et de substitution. Ainsi, bien qu'une grande partie des apprentissages se fonde naturellement sur les interactions sociales, cette phase de systématisation, qui passe par des exercices structuraux, intervient dans le processus de consolidation et de perfectionnement des automatismes langagiers.

Il est indéniable que le croisement des problématiques didactiques, pédagogiques et épistémologiques implique une réflexion transversale confrontée aux réalités du terrain, lesquelles élargissent le réalisme pluridimensionnel d'une UPE2A.

Le jury attend du candidat de pouvoir afficher des compétences professionnelles en mobilisant et combinant des savoirs, des savoirs faire et des savoirs être, en vue d'envisager la démarche pédagogique d'un point de vue intellectuel et opérationnel.

D. Interdisciplinarité portée par les vecteurs de l'interculturalité et du FLSCO

La difficulté à laquelle est confronté l'enseignant d'une UPE2A relève de l'hétérogénéité du public scolaire où se juxtaposent différentes nationalités porteuses d'une langue.

Cela implique des problèmes à communiquer ensemble au sein du groupe-classe, dus de fait à l'insuffisance de la maîtrise de la langue française et inévitablement de l'incompréhension connotative des codes sociaux et culturels qui se greffent au système linguistique.

L'objectif des enseignants de l'équipe pédagogique sera en conséquence de tenter de faire parvenir l'ensemble des élèves, dans leur parcours d'apprentissage, à acquérir une compétence de communication ancrée dans une expérience interculturelle, afin que chaque élève porteur de sa culture puisse la préserver, tout en se décentrant vers les valeurs

de la République française. L'enseignement de la langue française est envisagé comme discipline et langue instrumentale des autres disciplines ; et chaque enseignant, porteur d'une discipline, contribue à faire apparaître la langue comme le vecteur de construction de savoirs, comme le rappelle la Circulaire de 2012 :

« *L'enseignement du français comme langue de scolarisation ne saurait être réalisé par le seul professeur de l'UPE2A : l'ensemble de l'équipe enseignante est impliquée. Pour ce faire, tous les dispositifs d'aide et d'accompagnement sont mobilisés.* »

A ce titre, les membres du jury ont valorisé les candidats qui ont su mener des réflexions ou exposer des projets à la fois interdisciplinaires et interculturels au sein de leur établissement, en dépassant le cadre théorique du champ du FLE et en conduisant les élèves vers le FLSco, la langue des disciplines.

L'exemple ci-dessous, extrait d'un dossier de candidat de cette session, démontre avec pertinence la réflexion menée au sein de l'équipe pédagogique :

A divers moments de leur scolarité, notamment dans le secondaire, les EANA, comme les autres élèves, devront s'initier à la construction et l'organisation interdisciplinaire et pluridisciplinaire. En effet, certains projets **interdisciplinaires** permettent aux élèves d'aborder plusieurs angles disciplinaires à la fois, afin d'en tirer une synthèse commune et plurielle du travail effectué, au primaire comme au collège et au lycée. Dans le secondaire, l'organisation **pluridisciplinaire** des enseignements permet de travailler de manière superposée sur des problématiques liées sans qu'il y ait de collectivisation directe des résultats cognitifs. Ainsi, l'étude des révolutions industrielles du XIXe siècle (Histoire), l'étude des chefs-d'œuvre littéraires réalistes de la même époque (Lettres), et les progrès scientifiques issus de la vaccination et de sa démocratisation par Pasteur (SVT), seront traités librement et distinctement par les enseignants correspondants. Cette approche nouvelle pour les EANA incite les enseignants qui les accueillent en UPE2A à adopter une vision **transdisciplinaire**, d'autant plus que certains élèves sont Non ou Peu Scolarisés Antérieurement (ENSA ou EPSA). Il s'agira cette fois de considérer les disciplines comme les moyens d'atteindre un objectif linguistique et culturel. Essentielle au Français Langue de Scolarisation (FLSco), cette approche favorisera l'enseignement de méthodes, de lexiques et de compétences transversales, servant partout et tout le temps.

CONCLUSION

La certification FLS enregistre une hausse constante des inscriptions depuis 2020, ce qui conforte le regain d'intérêt porté à cet examen.

Cet intérêt grandissant porté par les enseignants à obtenir la certification FLS dans l'Académie de Nice est une réelle opportunité pour les élèves allophones de pouvoir être encadrés par des enseignants dont le haut degré de motivation n'est plus à démontrer. Porteurs de disciplines plurielles et en provenance de domaines universitaires variés (plus d'une vingtaine cette session), les candidats retenus à l'examen ont montré qu'ils étaient capables d'accompagner l'EANA à la découverte de l'altérité, tout en le rapprochant des valeurs essentielles de la République française au sein de l'espace-classe ou dans la mise en place de projets pédagogiques visant la construction de l'identité langagière et culturelle des apprenants.

La Présidente et la Vice-Présidente du jury invitent les candidats qui n'ont pas obtenu la moyenne à l'examen de ne pas se décourager et de se représenter à la session de l'année suivante, si le degré de motivation est toutefois toujours aussi intact et s'ils suivent quelques recommandations qui s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de leur préparation à l'examen.

Il est vivement souhaitable de s'inscrire aux formations du CASNAV proposées dans le cadre de l'EAFIC de l'Académie de Nice, sur les thématiques portant sur les élèves allophones, que ce soit sur le plan de leur accueil, de leur inclusion, de la pédagogie relevant du FLS ou de celle intitulée *Se préparer à la certification FLS*. Cette dernière permet d'avoir une vision globale sur les attendus institutionnels et scientifiques de l'examen, tout en bénéficiant de conseils précieux sur la rédaction du dossier écrit et la soutenance de l'exposé.

Si les formations proposées et les lectures d'ouvrages signalés en bibliographie sont bénéfiques, elles ne

suffisent pas et doivent être envisagées en complémentarité d'une expérience professionnelle pertinente dans les champs du FLE ou du FLS ou transférables dans ces deux champs.

En effet, des candidats se présentent encore en considérant la certification comme un début de réflexion, alors que son obtention valide des professionnels avertis.

C'est pourquoi, les candidats doivent prendre conscience que le réinvestissement des apports théoriques se réalise à la lumière du terrain et que le maillage entre la théorie et la pratique, qu'il convient de faire dialoguer, favorise la construction de compétences professionnelles utiles pour leurs futures missions d'expertise et d'accompagnement pédagogique, à l'échelle de leurs classes, de leurs établissements et de leur Académie.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Textes officiels :

- Circulaire ministérielle n° 2012-141 du 2-10-2012 relative à l'organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés. ([Organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés | Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse](#))
- Circulaire ministérielle n° 2012-142 du 2-10-2012 relative à la scolarisation et scolarité des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs. ([Scolarisation et scolarité des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs | Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse](#))
- Circulaire ministérielle n° 2012-143 du 2-10-2012 relative aux missions et à l'organisation des centres académiques pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs. ([Organisation des Casnav | Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse](#))
- B.O. n°30 du 25 juillet 2019 ; note de service n°2019-104 du 16 - 7 - 2019 relative aux « Modalités et délivrance d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires ». ([Modalités et délivrance d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires | Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse](#))

Articles :

- André, B. (1987), « La classe d'accueil : une passerelle entre FLE et FLS », *Le Français d'aujourd'hui*, n°78, 19-28.
- Cuq, J.P., Davin-Chnane, F. (2008), « Français langue seconde : Un concept victime de son succès ? », in Verdelhan, M.(éd.), *Le français langue seconde : un concept et des pratiques en évolution*, Bruxelles : De Boeck Université, 11-28.
- Goï, C., Huver, E. (2012), « FLE, FLS, FLM : continuum ou interrelations ? », *Le Français d'aujourd'hui*, n°176, 25-35.
- Le Ferrec, L. (2012), « Le français langue de scolarisation au carrefour des didactiques et des disciplines », *Le Français d'aujourd'hui*, n°76, 37-47.
- Puren, C. (2002), « Perspectives actionnelles et perspectives culturelles en didactique des langues-cultures : vers une perspective co-actionnelle co-culturelle », *Les Langues Modernes* n°2, 55-71.
- Verdelhan, M., Maurer, B., Durand, M.-C. (1999), « Le français, langue de scolarisation vers une didactique spécifique », *Tréma*, 15-16, 147-157.

Méthodes de FLS :

- Adam, C., Berger, Ch., Mraz, C., Gonzalez, S., Cohen, A., Signorelli, I. (2018), *Passe passe 1 – Cahier d'activités + CD*, Didier.
- Adam, C., Berger, Ch., Mraz, C., Gonzalez, S., Cohen, A., Signorelli, I. (2018), *Passe passe 1 – Livre élève*, Didier.
- Beaugrand, C., Lecoq, B. (coord.) (2019), *Ecrire en FLS et FLSCO Apprendre à écrire en français aux élèves allophones*, Canopé éditions.
- Berger, Ch., Mraz, C., Gonzalez, (2018), *Passe passe 1 – Guide pédagogique et ressources pour la classe + 2 CD mp3 + DVD*, Didier.
- Cervoni, B., Chnane-Davin, F., Ferreira-Pinto, M. (2005), *Entrée en matière : la méthode de Français pour adolescents nouvellement arrivés*, Paris : Hachette.
- Chrétien, R., Meynadier, M., Pozzana, L. (2019), *Passe passe 2 – Guide pédagogique et ressources pour la classe + 2 CD mp3 + DVD*, Didier.
- Jonville, C., Moulière, J.-F., Ferreira Pinto, M., Quinson, J. (2017), *Zoom 1 – Livre de l'élève + CD*, Maison des Langues.
- Jonville, C., Ferreira Pinto (2013), *Zoom 1 – Cahier d'activités FLE + CD*, Maison des Langues.
- Le Ray, G., Moulière, J.-F., Quesney, C., Segura, J., Ferreira Pinto, M. (2018), *Zoom 3 – Livre de l'élève + CD*,

Maison des Langues.

- Levet, D. (2012), *Français langue seconde*, Belin.
- Meynadier, M., Pozzana, L. (2019), *Passe passe 2 – Cahier d'activités + CD mp3*, Didier.
- Meynadier, M., Pozzana, L. (2019), *Passe passe 2 – Livre élève*, Didier.
- Moulière, J.-F., Segura, J., Quesney, C., Ferreira Pinto, M. (2017), *Zoom 2 – Livre de l'élève + CD*, Maison des Langues.
- Moulière, J.-F., Segura, J., Quesney, C., Ferreira Pinto, M. (2013), *Zoom 2 – Cahier de français langue de scolarisation + CD*, Maison des Langues.
- Pozzana, L., Gallezot, A. Le Naour, M., Chrétien, R., Catros, E., (2020), *Passe passe 3 – Cahier d'activités + CD mp3*, Didier.
- Pozzana, L., Gallezot, A. Le Naour, M., Chrétien, R., (2021), *Passe passe 3 – Guide pédagogique et ressources pour la classe + 2 CD mp3 + DVD*, Didier.
- Pozzana, L., Gallezot, A. Le Naour, M. (2020), *Passe passe 3 – Livre élève*, Didier.
- Quesney, C., Roíg Ecurís, M., Ferreira Pinto, M. (2013), *Zoom 3 – Cahier d'activités FLE + CD*, Maison des Langues.

Ouvrages sur les concepts de FLE, FLS et FLSCO :

- Chnane-Davin, F. (dir.), Felix. Ch., Roubaud, M.-N., avec la collaboration de Accardi (novembre 2012), *Le Français Langue Seconde en milieu scolaire français, Le projet CECAEn France*, Presses universitaires de Grenoble.
- Cuq, J.-P. (1991), *Le Français langue seconde*, Hachette, Collection F.
- Defays, J.-M. avec la collaboration de Deltour, S., Préface de Delaybe, R. (2003), *Le Français langue étrangère et seconde, Enseignement et apprentissage*, Pierre Mardaga éditeur.
- Defay, J.-M. (dir.) (2020), *LE FLE EN QUESTIONS Enseigner le français langue étrangère et seconde*, Mardaga.
- Dubus, Q. (2014), *FLE, FLS, FLSCO : quelles ressources pour une classe d'accueil ? A destination d'un public de primo-arrivants âgés de 11 à 16 ans dans un collège en France*, Universitaires Européennes.
- Dugros, H., Saez, F., Cévènes, I. (2023), *J'enseigne le FLE-FLS 1^{er} et 2nd degrés*, Dunod.
- Laurens, V. (2020), *Le français langue étrangère, entre formation et pratiques Construction de savoirs d'ingénierie didactique*, Les Éditions Didier.
- Martinez, P. (dir.) (2002), *Français Langue Seconde Apprentissage et curriculum*, Maisonneuve & Larose.
- Vigner, G. (2009), *Le français langue seconde*, Hachette Livre.

Ouvrages de didactique :

- Blons-Pierre, C., Banon, P. (2016), *Didactique du français langue étrangère et seconde dans une perspective plurilingue et pluriculturelle*, Peter Lang.
- Boulton, A., Tyne, H. (2014), *Des documents authentiques aux corpus. Démarches pour l'apprentissage des langues*, Paris, Didier.
- Chiss, J.L. (1998), *La didactique de la production écrite en français langue seconde*, Paris : Didier-Érudition.
- Chiss, J.L. (2020), *De la pédagogie du français à la didactique des langues Les disciplines, la linguistique et l'histoire*, L'Harmattan.
- Colles, L. et al. (2006), *Quelle didactique de l'interculturel dans les nouveaux contextes du FLE/S*, EME, Cortil-Wodon.
- Coste, D., Galisson, R. (1976), *Dictionnaire de didactique des langues*, Hachette.
- Cuq, J.-P., Gruca, I. (2003), *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Presses Universitaires de Grenoble.
- Fourez, G. (dir.), Maingain, A., Dufour, B. (2002), *Approches didactiques de l'interdisciplinarité*, Bruxelles : De Boeck.
- Nisubire, P. (2002), *La compétence lexicale en français langue seconde : stratégies et activités didactiques*, Editions Modulaires Européennes.
- Robert, J.-P. (2008), *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, Éditions Orphrys.
- Tarin, R., (2006), *Apprentissage, diversité culturelle et didactique Français langue maternelle, langue seconde ou étrangère*, Editions Labor.
- Verdelhan-Bourgade, M. (2002), *Le français de scolarisation – pour une didactique réaliste*, PUF, Paris.

Ouvrages sur l'interculturel :

- Abdallah-Preteille, M., Porcher, L. (2005), *Education et communication interculturelle*, PUF, Paris.
- De Carlo, M. (1998), *L'interculturel*, CLE International.

Ouvrages en lien avec le CECRL :

- Conseil de l'Europe (2009), *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Unité des politiques linguistiques, Strasbourg, URL : rm.coe.int/16802fc3a8
- Lallement, B., Pierret, N. (2007), *L'essentiel du CECR pour les langues*, Hachette Éducation.
- Tagliante, Ch. (2005), *L'évaluation et le Cadre européen commun*, CLE International.

Ouvrages sur le DELF SCOLAIRE :

- Chrétien, R. (2022), *DELF A1 100% réussite scolaire et junior*, Didier.
- Chrétien, R., Jacament, E., Rabin, M. (2023), *DELF B1 100% réussite scolaire et junior*, Didier.
- Girardeau, B., Rabin, M. (2023), *DELF B2 100% réussite FLE - scolaire et junior*, Didier.
- Rabin, M., Girardeau, B. (2022), *DELF A2 100% réussite scolaire et junior*, Didier.

La Présidente et la Vice-Présidente du jury remercient les membres du jury pour leur implication, ainsi que les responsables du Service des Certifications du Rectorat de Nice, qui ont permis à l'examen de la certification FLS de se dérouler dans les meilleures conditions.

Rapport du jury rédigé au 2 janvier 2024.